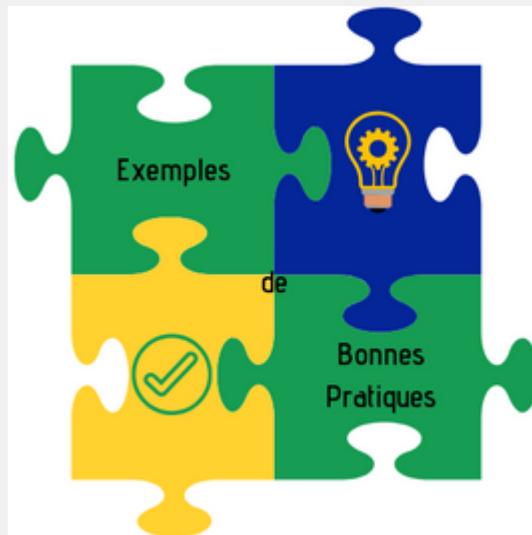


AMÉNAGEMENTS DURABLES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES



La DREAL Centre-Val de Loire a entrepris depuis 2010 un projet de rédaction de "fiches de bonnes pratiques" environnementales.

Il a pour but de valoriser des actions et initiatives en faveur du développement durable en région Centre-Val de Loire.

Ce dossier recense des fiches synthétiques présentant des projets à thématiques diverses (voir l'index des pictogrammes ci-dessous).

Index pictogrammes



Alimentation



Citoyenneté



Economie
circulaire



Gouvernance



Matériaux



Préservation
des sols

Lien du dossier :

<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/urbanisme-durable-r592.html>



CHARTRE AGRICOLE - ORLÉANS MÉTROPOLE 2018- 2023



La Loire, inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO, traverse plusieurs communes de la Métropole, dont Orléans. Ce fleuve participe à ses paysages et son agriculture. Pour la première région agricole de France, les espaces agricoles représentent 30% du territoire et constituent une richesse économique non-négligeable pour le Loiret. Cette charte agricole a pour volonté de maintenir, développer et pérenniser l'activité agricole du territoire.

Objectifs

Cette nouvelle charte, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Loiret, a pour objectif de construire une stratégie durable pour l'agriculture urbaine. Mais également, renforcer l'accompagnement des exploitations du Loiret.



Innovations

Suite à la première étape entamée en 2012, ce second épisode intègre les nouveaux enjeux et besoins de la filière agricole. Maîtrise du foncier urbain et changements des modes de production et consommation.



Approche méthodologique

- Suite à un diagnostic agricole territorial entamé en 2012, définition des enjeux locaux et des axes de travail.
- Réunion des 22 communes de la métropole autour des mêmes objectifs (25 réunions de concertations...).
- Création de la première version de la charte.
- Dresser un bilan des ambitions entre 2012-2017 (17 des 23 actions prévues ont été réalisées durant cette période.
- 2018 : Nouvel axe de travail "L'agriculture urbaine, et l'amélioration du cadre de vie de la Métropole.
- Réalisation d'un nouveau programme d'actions.

POUR EN SAVOIR

PLUS :

<http://www.orleans->

[metropole.fr/fileadmin/orleans/MEDIA/kiosque/economie/agriculture/charte_agricole_2018_2023.pdf](http://www.metropole.fr/fileadmin/orleans/MEDIA/kiosque/economie/agriculture/charte_agricole_2018_2023.pdf)

Durabilité

Le SCoT de la Métropole approuvé en 2019 a créé l'axe "Métropole Paysages" qui a pour ambition de renforcer les paysages naturels et urbains, respecter les grands équilibres et assurer les transitions entre ville, nature et agriculture.

Par ailleurs, un PLUm (PLU métropolitain) fixant les règles d'utilisation des sols sur le territoire a été mis en place. Ce document remplace tous les PLU locaux.

Enfin, un pôle d'excellence pour la filière végétale a été créé.

Reproductibilité

Cette action d'envergure métropolitaine découle d'une entente parfaite entre toutes les parties prenantes. Une valorisation et préservation du patrimoine culturel de la région est en jeu.

Un objectif commun doit permettre d'unir toutes les collectivités pour construire ce type projet.

Coûts

La somme dédiée au fonctionnement et aux investissements lors de la première charte était de 966 000€ TTC.

Pour la seconde charte, le budget alloué sera similaire.

Contraintes / Difficultés

Définir une charte commune respectant les ambitions et le développement de chaque collectivité intégrant la métropole.

Un portage politique départemental et régional est indispensable pour y aboutir.

POUR ALLER PLUS
LOIN

<https://urlgo.fr/hw28>
<https://cutt.ly/RFHkxH>

Contacts

Orléans Métropole

Agriculture & Territoire : Chambre
d'Agriculture du Loiret



Rédacteur

Retrouvez l'ensemble des exemples de bonnes pratiques sur le site Internet de la DREAL Centre-Val de Loire :



<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique Aménagement durable > Urbanisme durable



ECOHOMEAU DU PLESSIS - PONTGOUIN (28)



Situé en Eure-et-Loir, l'écohomeau du Plessis est un projet lieu de vie de plusieurs familles qui souhaitent incarner un mode de vie écologique et harmonieux. Les futurs habitants se sont rassemblés autour de leur intention de partage, de sobriété, de simplicité, d'autonomie, et de respect de la nature et des cycles de la vie. Ils cherchent aussi à cultiver des valeurs de bienveillance et de responsabilité, afin de prendre soin du lieu, de la relation humaine, et de le rendre vivant.

Objectifs

L'éco-homeau du Plessis est le lieu de vie de plusieurs familles qui souhaitent incarner un mode de vie écologique et harmonieux. Il soutient leur intention de partage, de sobriété, de simplicité, d'autonomie, et de respect de la nature et des cycles de la vie. Un des objectifs du projet est d'offrir des services communs aux habitants pour minimiser les surfaces bâties, les consommations de ressources naturelles et le coût pour chaque foyer.



Innovations

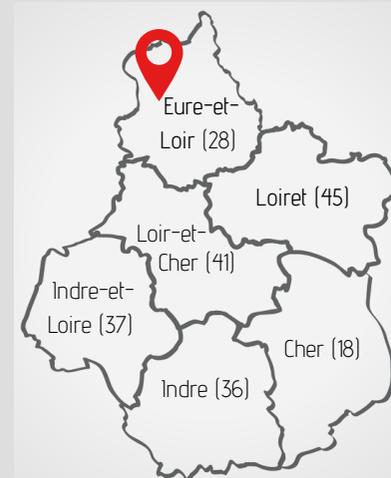
Plusieurs facteurs novateurs sont à noter : Le mode de gouvernance démocratique basé sur la sociocratie.

Les maisons doivent avoir une isolation, au moins inférieure de 20% à la RT2012 et si possible passive..

Et enfin, posséder des parties communes (laveries, la maison commune) pour limiter l'utilisation d'espaces.

Approche méthodologique

- 2013 : Premières études et début de la constitution du collectif.
- Mai 2015 : Mise en place du mandat d'engagement.
- Automne 2015 : Validation du cahier des charges et de la gouvernance de la future Association Syndicale Libre (ASL).
- Septembre 2016 : Enquête publique de cession du chemin communal.
- Décembre 2016 : Signature du compromis de vente.
- Avril 2017 : Enquête publique de modification du zonage d'assainissement.
- Juin 2017 : Dépôt du permis d'aménager signé par 26 foyers.
- Septembre 2017 : Validation du permis d'aménager.
- Décembre 2017 : Purge des recours sur le permis et création de l'ASL.
- Février 2018 : Signature des actes d'achat.
- Mars 2018 : Début des travaux d'aménagement.
- Mai 2019 : Inauguration du projet.
- Juin 2019 : Emménagement de la première famille.



POUR EN SAVOIR

PLUS :

<http://amma-wiki.org/ecohameauduplessis/wakka.php?wiki=PagePrincipale>

Durabilité

Le projet présente beaucoup d'actions en faveur du développement durable comme les systèmes de phytoépurations, les espaces communs comme la laverie, et les jardins en permaculture (sur une surface de 3,8 Ha).

Ce projet complète tous les aspects du développement durable en appliquant un mode de gouvernance et un fonctionnement collectif.

Reproductibilité

Ce type d'action fonctionne à grande échelle (28 logements actuellement, une future maison des séniors...) mais l'idée du partage et de la vie collective que diffuse l'Eco-hameau du Plessis est elle, facilement applicable.

En effet l'habitat partagé est de plus en plus développé en France avec des associations qui aident les collectifs à concrétiser leurs projets ainsi que des subventions.

Coûts

Chaque foyer a versé au début du projet 21 000 euros (pour une parcelle en maison mitoyenne) ou 32 000 euros (pour une parcelle pleine). Ce montant permet à chacun de disposer ensuite d'une parcelle viabilisée avec l'ensemble des travaux d'aménagement réalisés.

Les bâtiments communs et les trois systèmes de phytodépuration ont été mis en place par des apports de 10 000 euros par foyer.

Il faut y ajouter le prix de la maison (2000€/m² si une entreprise se charge des travaux).

Contraintes / Difficultés

Obtenir la viabilisation des terrains et des aménagements par les autorisations publiques et juridiques prend du temps (cf approche méthodologique).

Monter un collectif réunissant les mêmes objectifs.

POUR ALLER PLUS
LOIN

<http://colibris-lemouvement.org/oasis>

Contacts

Mathieu LABONNE : 06.77.40.30.98



Partenaire :



Rédacteur

Retrouvez l'ensemble des exemples de bonnes pratiques sur le site Internet de la DREAL Centre-Val de Loire :



<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique Aménagement durable > Urbanisme durable



TÉPATOUSEUL - HABITAT PARTICIPATIF SOLIDAIRE POUR PERSONNES ÂGÉES



Tépatouseul est une association qui privilégie le travail de la cohésion sociale du groupe, la confiance, la bienveillance et l'estime entre les résidents.

Ces logements mutualisés ont vocation à favoriser la convivialité, la rencontre, le plaisir de vivre et de vieillir ensemble au sein d'un groupe, tout en étant attentif au besoin d'intimité de chacun. Enfin il a pour but de développer les échanges culturels, de savoirs-faire et d'entraide.

Objectifs

Anne-Marie BINEY, présidente de l'association TEPATOUSEUL, a créé ce projet qui vise à assurer des conditions de confort optimales pour vieillir à domicile dans un logement collectif et participatif. L'objectif est de vivre l'intergénérationnel dans le quartier et d'entretenir la fibre sociale.



Innovations

Il s'agit du premier habitat participatif d'Eure-et-Loir. Les habitants vivent dans des maisons privées et il y a également une maison commune pouvant accueillir les membres de l'association "la caravane de tépatouseul", les amis, les familles. Une buanderie ainsi qu'un jardin sont également partagés.



Approche méthodologique

- Décembre 2013 : création de l'association.
- 2015 : obtention du permis de construire, création de la SCIA, obtention de l'accord du prêt de la CARSAT à 50% du coût de la construction, 0% pendant 20ans.
- Février 2016 : achat du terrain.
- Mars 2016 : début des travaux.
- Août à octobre 2016 : vente des biens immobiliers des futur.e.s habitant.e.s.
- Mars 2017 : entrée dans les lieux.
- Avril 2017 : fin du chantier.
- Juin 2017 : fête d'inauguration.

POUR EN SAVOIR

PLUS :

<http://b-a-bo.fr/tepatouseul>

Durabilité

Habiter de manière collective permet de limiter la consommation d'espaces.

La structure mixte associant l'ossature bois à isolation renforcée avec des parois séparatives maçonnées permet d'assurer un confort acoustique et thermique parfait en toute saison et pour un coût énergétique très maîtrisé.

Reproductibilité

Cette pratique tend à se développer dans la région Centre-Val de Loire grâce aux projets pionniers comme le collectif TEPATOUSEUL. Des aides régionales avec la Caisse des Retraites, la Fondation de France se développent pour mener ces projets.

Cette forme d'habitat a fait ses preuves à grande échelle car en 2018 un immeuble de 89 logements proche de Toulouse a été livré à ses propriétaires.

Coûts

Cette construction climatique est adaptée aux personnes à mobilité réduite. Opération soutenue par la CARSAT par un prêt à 0%. A cela s'ajoute les aides publiques venues de la Région, de la fondation de France, Macif, MSA.

Certains propriétaires ont vendu leurs anciens logements pour financer le projet.

Contraintes / Difficultés

Selon le nombre de familles ou de résidents et l'âge, la question du terrain et de la localisation se pose.

Ici la totalité des habitants sont des retraités, la difficulté réside dans le fait d'adapter les services et les lieux (plain-pied, accès PMR...)

POUR ALLER PLUS LOIN

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/habitat-participatif-un-cadre-juridique-pour-habiter-autrement>

<https://www.village-vertical.org/>

Contacts

Collectif TEPATOUSEUL

4d rue Rosa Bonheur
28300 Mainvilliers

Présidente :

Anne-Marie BINEY

Tpts
Tépatouseul

Rédacteur

Retrouvez l'ensemble des exemples de bonnes pratiques sur le site Internet de la DREAL Centre-Val de Loire :



<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique Aménagement durable > Urbanisme durable



PLATEFORME MATÉRIAUX SOLI'BÂT - TOURS (37)

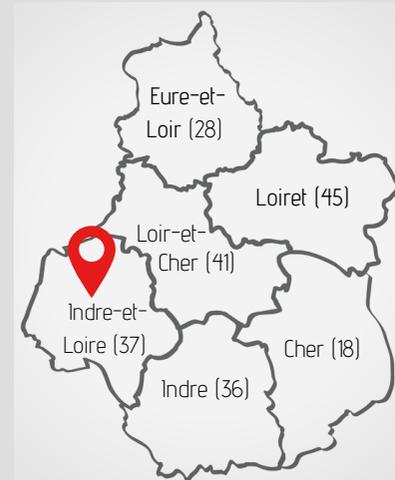


L'objet de la plateforme Soli'Bât est de collecter auprès d'entreprises des dons de matériels et matériaux, mais aussi du temps de travail de personnel professionnel, permettant le « bouclage » de chantiers de réhabilitation de logements de personnes en difficulté, en complément des aides financières mobilisables par ailleurs.

Soli'Bât est présente dans 4 régions françaises, en Bretagne (Rennes), Centre-Val de Loire (Tours), Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux) et PACA (Marseille).

Objectifs

Récupérer sous forme de dons, des matériaux et matériels de construction auprès des entreprises (locales et nationales). Ces dons permettront à des personnes ayant de faibles revenus dont l'habitat est insalubre, dégradé et mal isolé de réaliser tout ou en partie des travaux nécessaires à la décence de leur logement.



Approche méthodologique

- Début de la réflexion en 2008 suite à la demande d'une entreprise ne sachant pas comment valoriser son stock de fenêtres ne répondant plus aux attentes de la clientèle.
- Les deux associations (cf. Contacts) ont travaillé dès 2010 à la mise en œuvre d'une plateforme physique.
- Depuis septembre 2016, un travail a été entamé afin de faire évoluer cet outil avec la création d'une plateforme virtuelle Soli'Bât en partenariat avec 3 autres associations régionales Compagnons Bâisseurs qui ont adhéré à cette démarche
- Avec la mise en place du réseau national RéPAAR, le développement de l'outil tend vers une échelle territoriale nationale.

Innovations

Réutiliser des "stocks morts" d'entreprises, de fournisseurs et de particuliers locaux. Favoriser la mise en œuvre de ces matériaux en accompagnant sur les chantiers. Destiner ces produits aux personnes en difficulté et précarité énergétique. Défisiscalisation du don pour les entreprises donatrices.

POUR EN SAVOIR

PLUS :

<https://centre.soli-bat.fr/>

Durabilité

Cette initiative installée depuis presque 10 ans sur le territoire, a des partenariats qui ne cessent de s'agrandir avec de nouvelles entreprises. Le déploiement (en cours) des centres Soli'Bât dans 3 autres régions, montre le besoin et la nécessité de ce service. L'ambition nationale avec l'outil RéPAAR illustre le caractère reproductible de la démarche.

Reproductibilité

Le réseau a recensé 600 opérateurs (artisans, entreprises du bâtiment, architectes, associations, établissements publics, ...) et réunit aujourd'hui 140 structures. Des rencontres nationales et régionales ont lieu régulièrement afin d'échanger, mutualiser et mettre en commun leurs besoins. Depuis 2016, plus de 200 personnes ont participé à ces rencontres.

Coûts

Les principaux coûts liés à la mise en place de cet outil peuvent s'avérer conséquents et sont donc enclins à une gestion minutieuse : Poste(s) en fonction (1,2 ETP), charges locatives d'un entrepôt, matériel de logistique (investissement d'un lève-charge, de rayonnage, etc.), véhicule utilitaire et son entretien, développement et maintenance numérique, coûts liés à la communication.

Contraintes / Difficultés

Les contraintes majoritairement présentes au début concernaient les conformités et la garantie de matériaux collectés ainsi que le modèle de fonctionnement (économique) de l'organisation. A ce stade après 9 ans d'existence, les difficultés peuvent se trouver dans la réponse à la demande croissante des personnes en situation de précarité énergétique.

POUR ALLER PLUS

LOIN

<https://cutt.ly/eLBwQ9>

<https://www.compagnonsbatisseurs.eu/reseau-repaar>

Contacts

Association Compagnons Bâisseurs
Driss RAFIQ
drafiq@compagnonsbatisseurs.eu

Partenaire :

Agence Locale de l'Energie et du Climat
37



Rédacteur

Retrouvez l'ensemble des exemples de bonnes pratiques sur le site Internet de la DREAL Centre-Val de Loire :



<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique Aménagement durable > Urbanisme durable



RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT ANCIEN DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE



Ce patrimoine, construit à partir de matériaux naturels locaux (pierre, terre, chaux, sable et bois) et avec des procédés traditionnels, a perduré jusqu'à notre époque grâce à l'équilibre existant entre le bâti et son environnement.

La rénovation de ce bâti ancien est aujourd'hui nécessaire pour montrer les alternatives possibles afin de réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre.

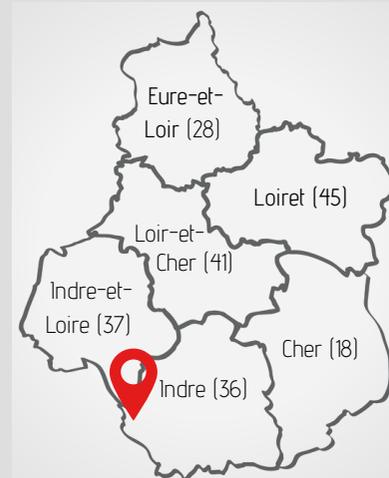
Objectifs

Opération "Patrimoine Basse Consommation" :
Démontrer l'efficacité des solutions d'amélioration thermique écologiques dans le cadre de projets de réhabilitation, par rapport à une isolation normative standardisée.



Innovations

L'innovation de cette action tient dans la mise en oeuvre du mélange chaux/chanvre. Une projeteuse spécifique permet une application «rapide» d'épaisseurs fortes avec des temps de séchage raccourcis, par rapport à une projection manuelle.



Approche méthodologique

- Diagnostic thermique et patrimonial approfondi (nature des matériaux, simulation thermique dynamique).
- Travaux d'éco-réhabilitation permettant le maintien des transferts de vapeurs d'eau.
- Instrumentation permettant de mesurer le gain d'efficacité thermique après travaux.
- Communication et transmission des savoirs-faire.

POUR EN SAVOIR

PLUS :

<https://www.cerema.fr/system/files/documents/2019/01/181203-Cahier-Recom-Hab-Ancien-PNR-Brenne.pdf>

Durabilité

Les techniques sur les matériaux bio-sourcés permettent de créer des maisons durables et résistantes dans le temps.

Reproductibilité

Le label "Patrimoine Basse Consommation" est en phase expérimentale. Son lancement date du 14 février 2019 au Salon BePositive.

La reproductibilité de ces projets tient aussi dans la disponibilité des ressources locales et du savoir-faire des artisans quant à la maîtrise de ces techniques.

Coûts

137 000€ Hors-taxe et hors étude préalable.

Contraintes / Difficultés

Le comportement énergétique particulier du bâti ancien demande des solutions thermiques adaptées à sa valeur historique, patrimoniale et constructive (nature des matériaux, fonctionnement hygroscopique).

Or, les moteurs de calculs thermiques réglementaires prennent mal en compte ces critères.

Enfin, une amélioration des connaissances de ces matériaux, aiderait au développement de la filière.

POUR ALLER PLUS
LOIN

<https://www.construire-en-chanvre.fr>
<http://www.rehabilitation-bati-ancien.fr/fr>

Contacts

Maitre d'oeuvre : Pascal DIES
maisons.en.brenne@wanadoo.fr

Maitre d'ouvrage : Commune de
Lurais



Architecte du parc : Dany CHIAPPERO

Rédacteur

Retrouvez l'ensemble des exemples de bonnes pratiques sur le site Internet de la DREAL Centre-Val de Loire :



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
CENTRE-VAL DE LOIRE

<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique Aménagement durable > Urbanisme durable



VISAS LIBRES SAVOIRS

VISA ECO-CITOYENS (HYGIÈNE - SÉCURITÉ - ENVIRONNEMENT)



Financés par la Région Centre Val-de-Loire, les Visas Libres Savoirs couvrent l'ensemble des compétences essentielles pour être autonome dans la vie quotidienne, retrouver ou conserver un emploi.

Depuis 2004 avec ce dispositif, plus de 438 000 visas ont été réalisés.

Le Visa Eco-Citoyen a pour finalité de sensibiliser et d'acquérir un socle de base relatif à la sécurité et à la préservation de l'environnement.

Objectifs

- Ce visa dispense les compétences et connaissances nécessaires pour adopter une attitude citoyenne et éco-responsable au quotidien à travers plusieurs axes :
- Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie.
 - Développer une attitude éco-responsable.
 - Se sensibiliser aux enjeux de la vie sociale et professionnelle et à l'exercice de la citoyenneté.
 - Diffuser les savoirs et compétences socles liés aux domaines de l'hygiène et la sécurité.



Région Centre-Val de Loire

Approche méthodologique

- Maîtriser les gestes et postures afin de préserver sa santé physique.
- Maîtriser les Gestes de premiers secours et pouvoir agir de manière efficace en cas d'accident.
- Connaître ses droits et devoirs de citoyen pour être acteur de sa vie sociale et citoyenne.
- Être capable de comprendre et d'appliquer un règlement, des procédures.

Ces séances consistent à :

- Varier les situations d'apprentissage.
- Développer les aptitudes sociales et compétences cognitives.
- Générer des situations suffisamment complètes et complexes pour mettre la personne en action.

Innovations

Cette action de formation non-qualifiante peut s'inscrire dans un processus de certification CLÉA et elle apporte les pré-requis pour une entrée en formation qualifiante.

La région prend en charge la totalité des frais, ce qui rend la formation gratuite.

Enfin, les séances permettent la cohésion sociale.

POUR EN SAVOIR

PLUS :

<https://cutt.ly/B0y4t7>

Durabilité

Libres Savoirs en partenariat avec la région a débuté ce dispositif en 2004 et a rencontré un fort succès.

Prioritairement destinés aux demandeurs d'emplois et aux personnes en difficultés, cela permet de retrouver un socle de connaissances pour la recherche d'emploi. S'ajoute à cela le contexte économique difficile, les visas ont donc une importance capitale.

Reproductibilité

Ces formations sont dispensées par de nombreux organismes de formation maillant le territoire régional dont le GRETA Val de Loire. En France, un Greta est un groupement d'établissements publics locaux d'enseignement qui fédèrent leurs ressources humaines et matérielles pour organiser des actions de formation continue pour adultes. Présents dans chaque académie, il propose des "diplômes" similaires partout où il se trouve.

Coûts

La formation entièrement financée par le Conseil régional et ciblant en priorité les demandeurs d'emploi et publics fragilisés, est gratuite pour ceux qui souhaitent en bénéficier.

Contraintes / Difficultés

Pas de difficultés identifiées à ce jour, pour le Visa Eco-Citoyen en lui-même mais d'un point de vue des organismes gérants les formations, nous pouvons parler de la gestion des absences/abandons de la formation. Cette situation est avant tout, à rattacher aux difficultés économiques et sociales et par conséquent aux freins rencontrés par ces publics.

POUR ALLER PLUS
LOIN

www.libres-savoirs.regioncentre.fr
<https://gretaformation.ac-orleans-tours.fr/formation/visa-eco-citoyen#>

Contacts

Conseil régional du Centre
Val de Loire
Tél : 02 38 70 30 30 –
02 38 70 31 47

Libres-savoirs.regioncentre.fr



Rédacteur

Retrouvez l'ensemble des exemples de bonnes pratiques sur le site Internet de la DREAL Centre-Val de Loire :



<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique Aménagement durable > Urbanisme durable